

Formation à Partir de la Pratique

DEMANDE DE VALIDATIONS PAR ÉQUIVALENCE 23-24

En FPP vous avez la possibilité de demander des validations par équivalence pour la connaissance linguistique, les deux niveaux de statistiques et les deux premiers niveaux de biologie.

Important : Lors de votre première année en FPP, vous ne pouvez pas faire de demande d'équivalence. Ces demandes seront uniquement à faire à partir de votre deuxième année dans la formation.

Attention : Pour que votre ou vos demandes d'équivalence soient étudiées, toutes les pièces doivent être déposées sur MOODLE avant le **3 décembre 2023 à 12h**. **Les demandes adressées directement à l'adresse contact-fpp ou à l'enseignant ne seront pas traitées.**

Le retour des demandes d'équivalence sera fait en **février 2024**. Merci de ne pas relancer la scolarité à ce sujet d'ici là.

Tous les dossiers arrivés après la période de dépôt ne seront pas traités. Nous vous invitons à attendre la session 24-25 pour toutes nouvelles demandes.

Lien MOODLE: <https://moodle.univ-lyon2.fr/mod/assign/view.php?id=173548>

Équivalence en biologie/neurobiologie :

La neurobiologie étant un champ à part entière de la grille d'évaluation FPP, il est préférable de bien comprendre la dynamique de ce qui est attendu dès le départ afin de valider les dossiers pour les niveaux supérieurs, aussi seuls les dossiers attestant de formation/enseignement en neurosciences peuvent prétendre à une validation.

Transmettez sur Moodle les éléments suivants (en un seul fichier PDF, classé comme suit) :

- Une courte lettre de votre part formulant et justifiant votre demande.
- Un CV
- Un résumé du parcours académique que vous avez suivi jusque-là :
 - Photocopie de vos diplômes et formations en rapport avec la demande de validation
 - Relevés de notes officiels des disciplines comportant de la neurobiologie / neurosciences
 - Détail du contenu des UE suivies en rapport avec la demande : contenu pédagogique et volume horaire (ou crédits ECTS)
- Année d'obtention de l'enseignement justifiant la demande d'équivalence.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Équivalence en statistiques :

Si vous avez suivi dans le cadre d'études supérieures, un enseignement en statistique qui recouvre les attendus de la licence de psychologie, vous pouvez solliciter une validation des acquis académiques.

Le 1er degré est défini par la connaissance suffisante des principaux outils statistiques usuels.

Le 2e degré, nécessaire pour obtenir la licence, est défini par l'application correcte de ces outils à une étude.

Transmettez sur Moodle les éléments suivants :

- Un CV et une lettre explicative présentant les raisons pour lesquelles vous pensez pouvoir prétendre à une dispense d'un niveau 1 et/ou 2.
- Une photocopie de vos diplômes et si possible leur contenu pédagogique.

Le cas échéant l'enseignant pourra vous demander en complément une production intégrant la dimension de traitement des données avec des approches statistiques. Si vous en avez une, merci de la joindre au dossier.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Équivalence en connaissance linguistique

Les demandes d'équivalence peuvent être formulées pour l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Transmettez sur Moodle les éléments suivants :

- Tout document vous permettant de justifier de votre niveau : diplôme, relevé de notes, certification...

L'enseignant référent de la langue que vous avez choisi vous dira s'il vous accorde l'équivalence d'emblée ou si vous devez rendre un premier devoir pour estimer au plus juste votre niveau.